

La Bibliothèque a Cinq Cents

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Revue Littéraire

Contient les plus beaux romans du jour, avec illustrations.

Abonnement, Un An, \$2.50. Six Mois, \$1.25

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

VENTE AU NUMÉRO, 5 Cents

En vente dans tous les dépôts de journaux, tous les jeudis. Pour abonnements et annonces s'adresser à

DANSEREAU, BELLEAU & Cie,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

5 Rue Craig, Montréal.

MONTRÉAL, 13 JUILLET 1893.

RAYON DE SOLEIL

QUATORZIÈME SÉRIE DE "LA DAME EN NOIR"

I

RAYON DE SOLEIL

Le lendemain matin, Mlle Dubessy s'était réveillée à son heure habituelle et avait aussitôt sonné Julie, qui l'avait aidée à sa toilette. En dépit des cauchemars, Claire avait bien dormi; cependant ses yeux étaient cernés et ses traits fatigués, et il lui restait encore, de ses terribles émotions de la nuit, une assez grande lassitude du corps et des membres.

Julie ne remarqua point que sa maîtresse fût autrement que les autres jours, et cependant Claire avait un peu de fièvre et était intérieurement extrêmement agitée.

Vers dix heures, seule dans son boudoir Pompadour, Mlle Dubessy travaillait à une broderie. Sans s'être annoncé en frappant, ainsi qu'il faisait toujours, M. Darimon parut devant sa pupille. Le vieillard avait la figure décomposée, l'air effaré.

— Claire, s'écria-t-il, savez-vous ce qui se passe ?

— Non, mon cher tuteur, mais apprenez-le moi.

— Ah ! vous ne le devineriez jamais... La famille de Linois a disparu; ils sont partis cette nuit après avoir congédié leurs domestiques et fermé la maison !

— En vérité !

— Et voilà tout ce que vous me dites ? et vous restez d'un calme...

— Croyez-vous donc, mon cher tuteur, répliqua-t-elle tranquillement, que je vais à cause de cela me cogner la tête contre les murs ? Les de Linois ont quitté le pays ; eh bien ! qu'y puis-je faire, et que voulez-vous que cela me fasse ?

Après un moment de silence, le vieillard reprit :

— Claire, je sais où M. Lobel a diné et passé la soirée hier soir.

La jeune fille ne put s'empêcher de tressaillir.

— Chez Mme la comtesse de Blérac, acheva le vieillard.

— Vous êtes sûr ?

— Absolument sûr.

— Et il est allé à pied à Blérac ?

— Et revenu de même.

— Quand il pouvait prendre le coupé ou la victoria ! Mais qui vous a dit cela ?

— M. le curé, que j'ai vu ce matin ; j'arrive du village.

— J'de comprends maintenant que vous sachiez tant de choses.

— Eh bien ! je vais vous dire encore ce que M. Logerot m'a appris.

— Dites, dites !

— Vous savez que j'ai remis depuis six semaines cinq mille francs à M. Lobel.

— Qu'il a donnés à Mme Moranne.

— A Mme Moranne, si vous voulez, mais enfin à son mari qui, grâce à M. Logerot et surtout à notre artiste, a obtenu l'entreprise des travaux de menuiserie du château de Blérac. Or, ce pauvre Moranne n'avait pas les premiers sous pour devenir entrepreneur ; c'est avec les cinq mille francs de M. Lobel qu'il a pu acheter les bois qui lui étaient nécessaires, employer des ouvriers et, enfin, marcher. Ce n'est pas tout, Claire.

— Qu'y a-t-il donc encore ?

— M. Edouard Lobel s'est pris d'une très grande amitié pour les Moranne ; on a même dit à ce sujet des choses... absurdes.

— Ah !

— Oui, on a prétendu que l'artiste faisait la cour à Mme Moranne.

— Eh bien ?

— Rien de plus faux ni de plus malveillant. L'amitié de M. Lobel pour les Moranne vient uniquement de ceci : Quand la jeune femme est venue ici poser pour la tête de la Vierge, elle a raconté son histoire à M. Lobel ; jugez de la surprise de notre artiste : Louise Moranne, une enfant trouvée, a été élevée à la Maison maternelle de Boulogne-sur-Seine où lui-même avait été recueilli.

Claire se dressa d'un seul mouvement, ayant dans le regard une joie rayonnante ; aussitôt, éclatant en sanglots, elle se jeta au cou du vieillard et l'embrassa.

A la même heure, à Poitiers, tout un quartier de la ville était en émoi. Il y avait foule dans la rue, devant l'hôtel des Bons Enfants, tenu par la veuve Ursule Crapelet. Tout ce monde parlait d'un drame que les journaux de Poitiers devait raconter tout au long le lendemain.

Un voyageur de commerce du nom de Gallien s'était fait sauter la cervelle dans la chambre où il était descendu la veille.

Le procureur de la République, le juge d'instruction et un médecin légiste étaient sur les lieux.

Le suicide était dûment constaté ; du reste, un papier trouvé sur la table ne laissait aucun doute à ce sujet ; il expliquait pourquoi le malheureux désespéré avait mis fin à ses jours ; mais il ne fournissait aucun renseignement sur la famille du suicidé, ne disait point où il avait son domicile, ni qu'elle était la maison de commerce qu'il représentait.

On avait trouvé sur lui quatre mille francs en billets de banque et trois cents francs en or dans un porte-monnaie ; mais pas un autre papier. Ses papiers, il les avait certainement brûlés avant de se tuer ; les cendres étaient dans le foyer de la cheminée.

La maîtresse de l'hôtel, interrogée, n'avait pu donner à la justice que des renseignements extrêmement vagues. Elle ne connaissait ce voyageur que pour être descendu plusieurs fois dans son hôtel, ainsi que le constatait son livre de police.

Cependant, et en attendant que l'on fût mieux renseigné, si on devait l'être, les magistrats délivrèrent le permis d'inhumer.

Resté seul dans la chambre, le baron de Simiane avait réfléchi ; il vit que, ainsi que le comte de Rosamont le lui avait dit, tout était fini pour lui, et il comprit qu'il n'avait plus qu'un moyen d'échapper aux travaux forcés à perpétuité, peut-être même à l'échafaud.